

Comment s'inscrire aux ateliers ?

Les inscriptions

Pour les anciens :

Du 28 au 30 juin 2021 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pour les adhérents inscrits aux ateliers cette année :

Suite à la pré-inscription, l'équipe définit et propose les groupes et leurs horaires.

Pour les nouveaux :

Du 30, 31 août et 1^{er} septembre 2021 à Cirque en Scène de 9h à 19h sans interruption.

Pas de pré-inscription ou de liste d'attente.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les créneaux, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous :

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir de :

- Bulletin d'inscription dûment rempli avec les informations médicales et les autorisations
- Décharge (*en bas du bulletin d'inscription*) ou Certificat médical
(*Pour toute personne pratiquante et à remettre au plus tard le 1er jour de l'atelier*)
- Justificatif de votre Quotient Familial (QF)
A nous présenter pour vérification mais qui ne sera pas gardé
(*Document de la CAF ou le dernier Avis d'imposition, ainsi que le montant d'allocations familiales éventuelles*)
- Paiement de la totalité de l'année (*infos et modalités cf. règlement intérieur*)
- Attestation d'assurance si vous souhaitez la licence sans assurance
Merci de vérifier que vous êtes bien assurés pour les activités dites à risque

L'ensemble des documents (Fiche d'inscription / Règlement intérieur / Créneaux / Tarifs etc.) sont à télécharger sur le site : www.cirque-scene.fr

Pôle → **L'École** / Onglet → **La Pratique** → **Les Ateliers** / Boîte à outils (à droite)

Fête du Lieu

11 septembre 2021

Assemblée Générale

(à définir)

Reprise des ateliers

La semaine du 13 septembre 2021

Fête de fin d'année

Du 13 au 19 juin 2022